



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Genève, le 29 juin 2021

NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE LES ACTIONNAIRES
D'EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV SONT CONVOQUÉS
EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 20 JUILLET 2021, À 11H00
AU SIÈGE D'EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.
18, RUE DE HESSE – 1204 GENÈVE

L'ordre du jour de cette Assemblée est annexé à la présente.

Si vous avez l'intention d'y participer ou de vous y faire représenter, nous vous adresserons une carte d'admission. Le nom que vous nous indiquerez sera inclus dans la liste des participants à l'Assemblée.

Afin d'obtenir ladite carte d'admission, nous vous prions de demander à votre établissement bancaire de bien vouloir nous retourner le formulaire ci-joint dûment complété et signé d'ici au 15 juillet 2021 à midi, au plus tard. Aucune carte ne sera délivrée après cette date.

Edmond de Rothschild
Real Estate SICAV

Le Conseil d'administration



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV

(LA "SOCIÉTÉ")

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE (SICAV) DE LA CATÉGORIE
"FONDS IMMOBILIERS"

SIÈGE SOCIAL : 18, RUE DE HESSE, 1204 GENÈVE

REGISTRE DU COMMERCE DU CANTON DE GENÈVE : CH-660-2683010-7

LES ACTIONNAIRES SONT CONVOQUÉS EN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 20 JUILLET 2021, À 11H00

AU SIÈGE SOCIAL DE EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.

18, RUE DE HESSE, 1204 GENÈVE

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance 2 COVID-19, un plan de protection sera mis en place afin d'assurer la sécurité des participants. Le déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire est susceptible de changer en fonction de l'évolution des conditions sanitaires d'ici au 20 juillet 2021.

En raison des risques liés au COVID-19 le cocktail annuel post Assemblée Générale est annulé.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes annuels pour l'exercice au 31 mars 2021 et rapport de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels relatifs à l'exercice au 31 mars 2021.

2. Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose d'attribuer le bénéfice comme suit :

Compartiment Swiss : Le Conseil d'administration propose de distribuer un dividende de CHF 3.60 par action soit CHF 41'240'682 et ainsi reporter à nouveau un résultat de CHF 29'117'158.42.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice au 31 mars 2021

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

4. Elections

4.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire, pour une période d'un an se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2022, Mme Laure Carrard à la fonction d'administrateur.

Le Conseil d'administration propose par ailleurs de réélire, pour une période d'un an se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2022, les administrateurs suivants : M. Pierre Jacquot, M. Michel Lusa, M. Jean-Christophe Pernollet, M. François Rayroux et M. René Zagolin.

Après un engagement sans faille depuis le lancement de la SICAV en 2011, M. Charles Spierer n'a pas souhaité se représenter.

4.2 Organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de réélire pour un mandat d'un an KPMG SA en tant qu'organe de révision.

* * * *

Les titulaires d'actions au porteur peuvent retirer leur carte d'admission jusqu'au 15 juillet 2021 à midi auprès de CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy, 35 CH-1260 Nyon, moyennant une pièce attestant de leur dépôt auprès d'un établissement bancaire. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

Selon l'Art. 22 al. 3 des statuts, chaque actionnaire ayant droit de vote peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire ayant le même droit ou par un tiers.

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d du CO sont priés de communiquer le plus tôt possible à CACEIS (Switzerland) SA le nombre des actions qu'ils représentent et le numéro des cartes d'admission représentées, mais au plus tard le 15 juillet 2021 avant midi. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934 ainsi que les gestionnaires de fortune professionnels.

Les comptes annuels, le rapport annuel du Conseil d'administration et les rapports de l'organe de révision sont tenus à disposition des actionnaires auprès du siège d'Edmond de Rothschild Real Estate SICAV, rue de Hesse 18, 1204 Genève, ainsi qu'auprès de CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy, 35 CH-1260 Nyon. Chaque actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit délivrée.

Genève, le 29 juin 2021

Le Conseil d'administration d'Edmond de Rothschild Real Estate SICAV

CACEIS (Switzerland) SA

À l'attention de M. Thibault Rhenter

Route de Signy 35

CH-1260 Nyon, Suisse

Tel.: +41 58 261 94 67

Fax: + +41 58261 94 60

E-Mail: thibault.rhenter@caceis.com

CH_LEGAL_IMMO@caceis.com

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 20 JUILLET 2021**

Nous vous confirmons que nous avons en dépôt :

_____ actions au porteur Edmond de Rothschild Real Estate SICAV- Swiss (N° valeur : 12423800)

Nous vous confirmons également que les titres resteront bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale.

Nous vous prions de bien vouloir établir et envoyer une carte d'admission au nom et à l'adresse suivante :

À cet effet, je/nous vous autorise/ons à inclure ce nom dans la liste des personnes présentes à l'Assemblée.

Date :

Signature :